Envoyé en préfecture le 20/04/2026
Reçu en préfecture le 20/04/2026
Publié le 2026-04-05
ID : 022-212201248-20260414-2026_04_05-DE

Extrait du registre des délibérations de la commune de LESCOUËT-GOUAREC

SEANCE DU 14 AVRIL 2026

L'an deux mil vingt-six, le quatorze avril à dix-huit heures trente, les membres du Conseil Municipal de la commune de Lescouët-Gouarec, régulièrement convoqués le sept avril deux-mil vingt-six se sont réunis à la salle du conseil , sous la présidence de Madame Geneviève PINTO, Maire qui procède à l'appel des membres.

Etaient présents : Geneviève PINTO, Steven FLAMEN, Anne-Laure LE GUILLOU, Gwen LE GRATIET, Marie-José NOZAHIC, Armel BELLIOT, Cécile GAINON, Jacques LE CORRE , Ronan CAIGNEC, Jérémia BERDJA, Louise PALMER

Etaient absents : néant

Pouvoirs : néant
Assistaient également : Mme Claude SOITEUR-GUILLEMIN secrétaire générale de mairie.

Mme Anne-Laure LE GUILLOU a été nommé(e) pour remplir les fonctions de secrétaire de séance
Membres en exercice : 11 Présents
Présents: 11
Votants : 11
Quorum à atteindre : 6 présents

Délibération n°2026-04-05 – DECISION MODIFICATIVE N°1 AU BUDGET PRINCIPAL : INTEGRATION DES RESULTATS DU BUDGET ASSAINISSEMENT

Madame le Maire expose qu'il est nécessaire d'intégrer la reprise des résultats du budget assainissement dans le budget principal 2026 afin d'entériner la prise de compétence par la CCKB au 1er janvier 2026.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité, de procéder à la décision modificative suivante :

SECTION DE FONCTIONNEMENT	
DEPENSES	**RECETTES**
Compte 65888/65 Autres charges diverses de gestion courante: **+ 718.67 €**	Compte 002/002 Excèdent antérieur reporté de fonctionnement **+ 718.67 €**

SECTION D'INVESTISSEMENT	
DEPENSES	**RECETTES**
Compte 1068/10 Autres réserves: **+ 11 746.37 €**	Compte 001/001 Excèdent antérieur reporté **+ 11 746.37 €**

Le Maire,

Geneviève PINTO

MAIRIE DE LESCOUËT-GOUAREC Côtes d'Armor

Fait et délibéré en Mairie les jour, mois et ans susdits

Extrait certifié conforme au registre
Certifié exécutoire compte tenu de l'envoi en Préfecture le 20/04/2026
De la publication le 17/04/2026